



ARDENNE CYCLO

La commune de Bièvre est partenaire du projet Ardenne Cyclo dans le cadre du programme européen INTERREG France – Wallonie – Vlaanderen. Le projet prévoit la création de deux véloroutes de longue distance à travers l’Ardenne transfrontalière : une boucle de 170 km à travers l’Ardenne namuroise et greffée à la voie verte Trans-Ardenne (section de La Meuse à vélo) et un itinéraire linéaire de 110 km reliant l’EuroVelo 5 à La Meuse à vélo. Cet itinéraire traverse le Luxembourg belge et la vallée de Semois avant de passer la frontière à hauteur de Carignan et rejoindre Remilly-Aillicourt en bord de Meuse en longeant la Chiers. Les investissements ont été ciblés pour doper l’attractivité des itinéraires transfrontaliers à travers la résolution de points noirs, dont la rénovation de deux grands ouvrages d’art sur la Semois, ou l’extension de voies vertes existantes. Autant de réalisations permettant de proposer un produit transfrontalier gommant l’effet frontière.

Ce projet permettra à la commune de Bièvre de compléter son premier projet reliant la gare de Graide à la commune de Daverdisse (projet PCDR) en reliant cette fois la gare de Graide à la commune de Gedinne. Pour ce faire, la commune bénéficie d’un subside de 175.000 € financé à 50% par le fonds Européen de Développement Régional (FEDER), 40% par les fonds régionaux (CGT) et 10% par la commune.



Ardenne Cyclo



Ardenne Cyclo

**2 véloroutes
transfrontalières
créées**

**280 km
d’itinéraires
balisés**

28 partenaires

**4,34 M€ de budget
total**

01/04/2018

31/03/2022

**Commune de
Bièvre**

175.000 €

**5 km d’itinéraires
aménagés et
balisés**